

# Note de conjoncture

> Analyse économique de la filière Céréales de FranceAgriMer



• numéro 01 / septembre 2012 / Situation céréalière française

Le calcul des prix d'acompte résulte d'une moyenne pondérée des prix relevés chez les organismes stockeurs par les volumes collectés dans cette modalité. Les moyennes mensuelles des prix d'acompte n'incluent pas les majorations de fin de campagne (seulement les réévaluations intermédiaires), et sont par construction inférieures aux prix moyens touchés par l'agriculteur. Le calcul des prix fermes résulte également d'une moyenne pondérée établie par cette même méthode, à partir du prix pratiqué au 15 du mois.

La campagne 2012/13 s'ouvre sur des prix records et les hausses se sont poursuivies entre juillet et août, hormis pour les orges qui enregistrent leurs premières corrections à la baisse depuis un semestre. Malgré une récolte française abondante en céréales à paille, les prix subissent les tensions observées sur le marché mondial, liées en particulier à la sécheresse historique aux Etats-Unis, mais également en Russie. Une nouvelle fois donc, cette campagne s'oriente vers des prix exceptionnellement élevés. Le constat à la mi-août présente des prix à la production fermes supérieurs de 17% (par rapport aux prix de la campagne précédente) jusqu'à + 146 % (par rapport aux prix relevés en août 2005). Deux espèces font figure d'exception sur la campagne 2011/12 : le blé dur qui conserve un prix équivalent et les orges brassicoles de printemps qui s'échangent à 7 % de moins.

En €/t	août 2012		août 2011	
	Prix d'acompte	Prix fermes	Prix d'acompte	Prix fermes
Blé tendre	176	234	139	178
Blé dur	175	288	208	291
Orge mouture	168	208	112	168
OBH*	163	208	132	196
OBP**	165	215	146	230

\*OBH : Orges Brassicoles d'Hiver

\*\*OBP : Orges Brassicoles de Printemps

Source : FranceAgriMer

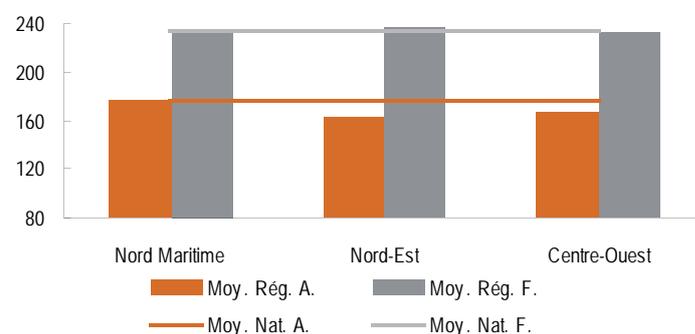
Une fois encore, cette campagne est marquée par la prudence concernant les achats en modalité d'acompte qui représentent moins de 40 % des transactions réalisées en août (toutes espèces confondues, mais plus

de 80 % pour le blé dur et le triticale). Hormis pour les orges, les différentiels entre prix d'acompte et prix ferme sont encore plus prononcés qu'en août 2011.

## > Blé tendre

Les prix à la production du blé tendre démarrent cette campagne avec un bonus de près de 30 % sur les prix de l'an passé quelle que soit la modalité d'achat. Deux tiers des volumes échangés l'ont été en achat ferme. Dans la continuité de la campagne précédente, blé et maïs se maintiennent à quasi parité en achat ferme, soit 234 €/t pour le blé tendre. A ce niveau, la prime est de 56 euros par rapport à 2011/12 et elle dépasse 100 euros en comparaison avec les prix pratiqués au début des campagnes 2009/2010, 2006/07 et surtout 2005/06 (près de 150 euros d'écart). Ce prix moyen national est particulièrement représentatif, puisqu'à l'échelle régionale, les prix sont très homogènes : entre deux regroupements régionaux, le différentiel ne dépasse pas 4 €/t. Sur les prix d'acompte, le différentiel maximum atteint 13 €/t.

Blé tendre : prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

## > Blé dur

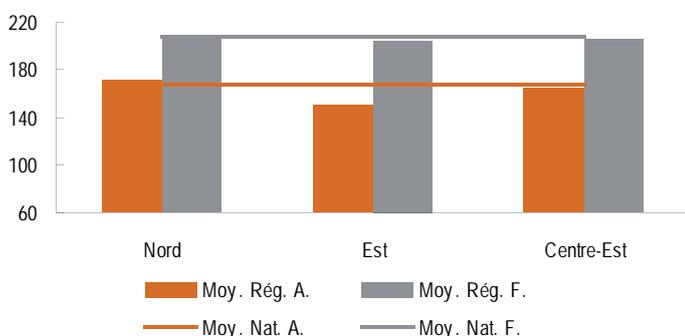
Le blé dur bénéficie d'une situation relativement moins favorable que les autres espèces qui profitent de prix de début de campagne au plus haut depuis 2005/06. En effet, le prix payé aux producteurs pour une tonne de blé dur est comparable à celui de la campagne précédente. En

revanche, cette espèce profite bien de prix plus nettement plus attractifs que sur les autres campagnes antérieures. A la mi-août, la tonne de blé dur s'échange 288 €/t. Le blé dur se distingue également des autres espèces par la prépondérance des achats en modalité d'acompte : 80 % des volumes échangés. Le prix d'acompte s'affiche en recul par rapport à la situation de début de campagne précédente, à 175 €/t, soit -16 % par rapport à août 2011.

### > Orges

Les orges entament cette campagne également avec des prix nettement supérieurs à ceux des campagnes précédentes (exceptées les orges brassicoles de printemps comparativement à août 2011). L'écart dépasse même 100% par rapport aux campagnes 2005/06, 2006/07 et 2009/10 (150 % pour les orges fourragères). En revanche, à la différence des autres espèces enquêtées, les prix des orges affichent des corrections à la baisse entre juillet et août : -8 euros sur les orges de mouture et les brassicoles d'hiver et -12 euros sur les brassicoles de printemps.

Orge de mouture : prix payés aux producteurs en €/t

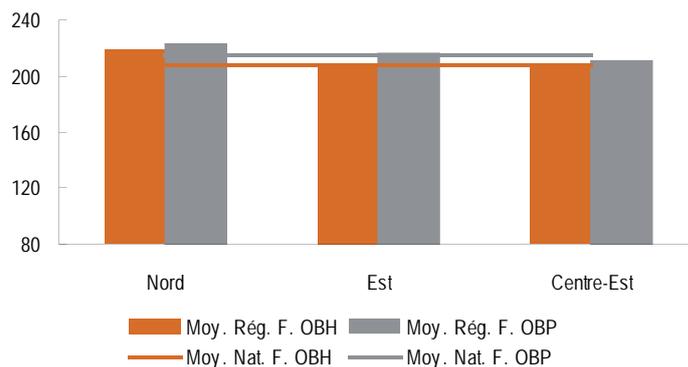


Source : FranceAgriMer

Les achats fermes sont majoritaires, notamment pour les orges de mouture, pour lesquelles la part des achats réalisés suivant cette modalité approche 70 %, contre 55 % en orges brassicoles.

Ainsi, une tonne d'orges fourragères se négocie 208 euros, avec très peu d'écart d'un regroupement régional à l'autre (au maximum 5 euros). Le prix ferme des orges brassicoles d'hiver est à parité avec celui des orges fourragères, mais les situations régionales sont plus disparates : le différentiel de prix atteint 13 euros entre le regroupement du Centre-Est (206 €/t) et celui du Nord (219 euros /t). Pour les orges brassicoles de printemps, les écarts de prix entre les regroupements régionaux sont comparables à ceux des variétés d'hiver (12 euros, avec les mêmes zones en minima et maxima) pour un prix moyen qui s'établit à 215 €/t.

Orge de brasserie : prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

### > Maïs

La récolte française de maïs ne s'annonce pas aussi porteuse pour le maïs que pour les céréales à paille, alors que, sur le marché mondial, on entrevoit une crise d'approvisionnement, avec une récolte américaine désastreuse. En août le prix ferme (83 % des achats) a encore gagné 14 euros. Il s'établit à 233 €/t, dépassant largement ses précédents records du premier semestre 2011. Par ailleurs, le prix d'acompte n'est qu'à une vingtaine d'euros de moins que le prix pratiqué en achat ferme, ce qui est le plus faible différentiel parmi les espèces enquêtées.

En €/t	août 2012		août 2011	
	Prix d'acompte	Prix fermes	Prix d'acompte	Prix fermes
Maïs	213	233	167	186
Avoine	177	229	134	178
Triticale	170	204	136	160

Source : FranceAgriMer

### > Avoine et Triticale

A 229 €/t, le prix ferme de l'avoine renoue avec son record d'avril dernier. Tout au long de la campagne 2011/12, il s'est échangé à un prix plus attractif que le blé tendre. Sur les deux premiers mois de cette campagne, la situation se normalise donc enfin. L'acompte représente 2/3 des transactions, pour un prix moyen de 177 €/t.

A 204 €/t, le prix ferme de la triticale enregistre la plus forte augmentation sur le mois après le blé dur, avec un gain de 17 euros. Pour cette céréale, l'acompte domine largement, rassemblant 88% des achats (soit la part la plus élevée parmi les espèces enquêtées). En acompte, la tonne de triticale s'échange 170 euros.

Source prix à la production : Enquête mensuelle des services régionaux de FranceAgriMer

La note de conjoncture Céréales est une publication de FranceAgriMer. Directeur de la publication : Fabien Bova.  
 Rédaction : Unité Enquêtes et données filières / services des Bases d'information économique - D. Brulé/dominique.brulé02@franceagriemer.fr -  
 Impression : atelier d'impression de l'Arborial / Contact presse : L. Gibert : tél : 01 73 30 34 05 - laurence.gibert@franceagriemer.fr /  
 V. Nicolet : tél : 01 73 30 22 54 / virginie.nicolet@franceagriemer.fr  
 N° ISSN 2115-3019 / Copyright 2012 : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils personnalisés.



**FranceAgriMer**  
 ÉTABLISSEMENT NATIONAL  
 DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex  
 Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

www.franceagriemer.fr  
 www.agriculture.gouv.fr